



Que se passe-t-il à Feigères?

Photo © Noémie Côme

Bulletin d'avril 2021 • N°4

SERVICES ET PROXIMITÉ

De nombreux services sont nécessaires à la vie et l'activité d'une commune (le secrétariat, la comptabilité, la communication, le scolaire, etc.). Pour cet éditorial d'avril, les élus mettent en avant les Services techniques.

Les lieux communs (mairie, écoles, voiries, espaces verts) nécessitent énormément d'attention et de soins. Nous avons la chance à Feigères de compter dans nos rangs deux agents techniques très professionnels. Beaucoup de travaux qui facilitent la vie de nos administrés, mais qui restent dans l'ombre, incombent à ce service géré par **Jean-Luc Barthassat** :

- L'entretien des bâtiments
- L'entretien de la voirie
- La sécurisation des locaux et des festivités
- La gestion des entreprises extérieures intervenant pour la commune
- Les déneigements et salages avec l'aide d'un partenaire privé
- La gestion des espaces verts, y compris le cimetière
- L'entretien du matériel
- L'aide à la mise en place des festivités. ...

Sébastien Ramseier, agent polyvalent, second membre de l'équipe, a en charge, plus spécifiquement, l'entretien des voiries, des espaces verts et des bâtiments.

Grâce à leur réactivité, les décharges sauvages, malheureusement très présentes à Feigères, sont rapidement nettoyées, les nombreuses sollicitations des administrés honorées.



Jean-Luc Barthassat



Sébastien Ramseier

La vie d'une commune est faite de nombreux rouages, tous essentiels au service du bien commun. Maintenant, vous en savez un peu plus sur les Services techniques et sur nos agents qui contribuent à l'atmosphère agréable dans la commune et aux rapports conviviaux avec la population.

La commission Communication

Le Conseil municipal

EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MARS 2021

FINANCES LOCALES

1. Autorisation pour demande de subvention dans le cadre du Plan de relance dédié au numérique pour l'éducation

Dans le cadre du plan de relance du gouvernement visant à faire face aux défis économiques et sociaux causés par l'épidémie de la Covid-19, un important volet est dédié à la transformation numérique de l'enseignement. La Commune a déjà répondu à un premier appel à projets en 2020, le Conseil accepte de soumettre une demande pour le second volet :

Volets de l'AAP	Montant global prévisionnel (€ TTC) pour la Commune	Montant subventionnable maximal	Montant projet subventionnable	Montant de la subvention État pour la Commune
Volet équipements	8 315	17 500	8 315	5 820
Volet services et ressources	2 441	2 580	2 441	1 220
Total	10 756			7 041

PATRIMOINE

1. Approbation d'un bail professionnel

Le Conseil accepte que le local du pôle médical vacant soit loué à M^{me} Nathalie BLANES, réflexologue actuellement en exercice à Beaumont.

2. Approbation d'un contrat de servitude

Pour l'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique, certains travaux doivent emprunter la parcelle ZP 295 à Malchamps sur une longueur de 4 mètres.

RESSOURCES HUMAINES

1. Création d'un poste de vacataire

Le Conseil crée ce poste en raison d'un besoin de bon fonctionnement du service, il pourra ponctuellement être fait recours à une personne afin de réaliser des formations. Il s'agit d'un travail spécifique et ponctuel à caractère discontinu, l'agent sera rémunéré après service fait sur la base d'un forfait.

2. Création de postes pour accroissement d'activité

Le Conseil municipal crée les postes suivants (voir encadré « Offres d'emploi : la commune de Feigères recrute ») :

Type accroissement activité	Service d'affectation	Types de tâches à effectuer	Durée hebdo. de travail	Durée d'emploi	Base de rémunération
Temporaire	Scolaire – périscolaire	<ul style="list-style-type: none">• Animation• Nettoyage des locaux• Portage des repas• Commis de cuisine	35h	Maximum 12 mois	Grille adjoint technique (cat. C)
Saisonnier	Administratif	<ul style="list-style-type: none">• Accueil téléphonique ou physique• Tâches de secrétariat impliquant la rédaction de documents• Classement	35h	2 mois maximum (période estivale)	Grille adjoint administratif (cat. C)
Saisonnier	Technique	<ul style="list-style-type: none">• Entretien des espaces verts• Entretien des bâtiments	35h	2 mois maximum (période estivale)	Grille adjoint technique (Cat. C)

ADREXO RECRUTE DES DISTRIBUTEURS(TRICES) DE COURRIERS ADRESSÉS

Filiale de HOPPS Group, Adrexo est leader privé français de la diffusion d'imprimés publicitaires et de courriers (BtoC), et spécialiste des solutions de livraison de colis pour les petits et moyens e-commerçants.

VOTRE MISSION

Vous prendrez en charge la distribution en boîtes à lettres de courriers adressés sur un secteur géographique déterminé.

En pratique, vous récupérerez des courriers dans votre centre de rattachement, puis vous chargerez votre véhicule et distribuerez des courriers adressés dans les boîtes à lettres dans le respect des délais de distribution et process demandés.

NOTRE PROPOSITION

- Une mission en CDD sur une durée de plusieurs jours (à définir selon l'opération concernée)
- Une activité accessible sans conditions de diplôme ou d'expérience
- Un travail en extérieur près de chez vous.

VOTRE PROFIL

- Vous disposez obligatoirement du permis B et d'un véhicule
- Vous êtes dynamique et responsable
- Vous êtes organisé(e), rigoureux(se) avec un bon sens de l'orientation.



CETTE OPPORTUNITÉ VOUS INTÉRESSE ?

N'hésitez pas à nous adresser votre candidature par mail à l'adresse adx066@adrexo.fr

Ou en contactant l'agence Adrexo d'Annemasse :
4, rue Chantemerle, 74100 Ville-la-Grand

☎ 06 84 99 23 50 / 04 50 27 35 25

Ouvert à toutes les compétences, Adrexo s'inscrit dans la dynamique des entreprises handi-engagées.

À compétences égales, une attention particulière sera apportée aux candidats résidant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV).

Vos élus vous informent

LA VOIE VERTE : NOUVEAU POINT SUR L'AVANCÉE DES TRAVAUX

Elle avance, le tapis se déroule, se rapproche du village. Plus de 500 mètres en couche de fondation (mâchefer) ont déjà été réalisés par l'entreprise Bortoluzzi. Mi-avril, la deuxième entreprise du groupement (Gruaz) va intervenir sur la partie basse entre le pont de l'autoroute et la nouvelle passerelle. Un second alternat par feux sera mis en place pour sécuriser les travaux. Ils vont consister à déplacer la route légèrement sur la gauche en descendant, et ainsi permettre à la voie verte de se positionner sur la partie droite, pour rejoindre la passerelle et sans devoir faire de gros travaux dans le talus. La chaussée et la voie verte seront séparées par un muret en béton. **Tout se déroule donc bien, pour la mise en service cet été.** Merci encore de votre patience et de votre compréhension pour les contraintes de circulation sur la route.

Patrick Boitouzet, commission Voirie

RADAR PÉDAGOGIQUE

Notre radar pédagogique a été installé tout l'hiver route de Chez Jolliet. En effet, les habitants du hameau nous avaient interpellés sur la sécurité des enfants allant à l'arrêt du bus, à proximité du carrefour chemin d'Asserin-route de Chez Jolliet.

Aujourd'hui, nous sommes en mesure de vous fournir quelques données chiffrées du 14/10/2020 au 17/02/2021.

- Nombre de passages : 22 068
- Mesures inférieures à 50 km/h : 21 974, soit 99,57%
- Mesures comprises entre 50 et 70 km/h : 94, soit 0,43%
- Aucun passage supérieur à 70 km/h n'a été enregistré.

Le civisme et le respect de la vitesse sont bien intégrés chez les usagers et nous ne pouvons donc que les féliciter. Ces conclusions nous autorisent à penser que les moyens mis en œuvre sont suffisants mais que la vigilance doit rester la ligne conductrice lors de nos déplacements pour le bien-être de tous. Depuis, le radar pédagogique a été positionné au carrefour de Grossaz et la police municipale est présente sur cet axe où le respect des stops semble très illusoire.

Christian Defago, conseiller délégué à la Voirie

CÉRÉMONIE DE L'ARMISTICE DU 8 MAI 1945

Compte tenu de la crise sanitaire, la cérémonie sera simplifiée et se déroulera comme suit : 11h, rassemblement devant le Monument aux morts avec lecture du message du ministère, dépôt de la gerbe ; celles et ceux qui souhaitent assister à cet évènement sont priés de respecter les gestes barrières. Le pot de l'amitié est annulé.

LOCATION VÉLO LONGUE DURÉE, FEIGÈRES PARTENAIRE DE LA CCG

À partir du mois de MAI

JE ME DÉPLACE AUTREMENT AVEC

Genevoisroule!

Un vélo électrique
à la location
pendant 4 mois

130€

+ D'INFOS

www.cc-genevois.fr
+33(0)4 50 95 92 60
velo@cc-genevois.fr

EN PARTENARIAT AVEC LES COMMUNES DE :
SAINT-JULIEN-EN-GNEVOIS, BEAUMONT, VALLEIRY, FEIGÈRES,
ARCHAMPS, COLLONGES-SOUS-SALÈVE ET SAVIGNY

Projet réalisé avec le soutien
technique et financier de
l'ADÉMÉ dans le cadre du
programme CEE AVELO



Plus d'infos en mairie

OFFRES D'EMPLOI : LA COMMUNE DE FEIGÈRES RECRUTE

AGENT POLYVALENT PÉRISCOLAIRE

La commune de Feigères recherche pour la période du 31 août 2021 au 5 juillet 2022 un(e) agent polyvalent scolaire/périscolaire à temps non complet (15h/semaine en temps de travail annualisé) pour assurer la surveillance des enfants pendant le temps périscolaire et mettre en état de propreté les locaux et les matériels servant directement aux enfants.

MISSIONS

- Assurer la surveillance et l'animation des enfants lors des temps périscolaires
- Contrôler l'état de propreté des locaux
- Assurer l'entretien courant et le rangement du matériel utilisé.

PROFIL RECHERCHÉ

Vous êtes polyvalent, autonome et rigoureux.
Vous aimez le travail d'équipe et êtes capable d'initiative.
Vous êtes patient et respectez les principes de discrétion professionnelle ainsi que l'obligation de réserve.
Le BAFa ou le CAP petite enfance sera un véritable atout.

ASSISTANT ADMINISTRATIF

La commune de Feigères recherche du 12 juillet au 20 août un(e) assistant(e) administratif(ve) à temps complet (35h/semaine) pour pallier un accroissement temporaire d'activité au secrétariat de mairie. Ce poste s'adresse plus particulièrement aux étudiants de plus de 18 ans.

Soumettez votre candidature à Madame le Maire : lettre de motivation et CV à envoyer avant le 31/05 à mairie@feigeres74.fr ou par courrier à la mairie

Vos élus vous informent

LES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Les élections départementales et régionales doivent avoir lieu les 13 et 20 juin 2021.

Les conseillers départementaux sont élus pour une durée de 6 ans. Pour chaque canton, un binôme (femme-homme) est élu au scrutin majoritaire à 2 tours. La Haute-Savoie compte 17 cantons, la commune de Feigères faisant partie du canton de Saint-Julien-en-Genevois.

Pour être élu au 1^{er} tour, le binôme doit obtenir :

- au moins la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50%),
- et un nombre de suffrages égal à au moins 25% des électeurs inscrits.

Si aucun binôme n'est élu dès le 1^{er} tour, il est procédé à un second tour. Pour accéder au deuxième tour, il faudra au moins 12,5% du nombre des électeurs inscrits. Pour ce même tour, l'élection aura lieu à la majorité relative quel que soit le nombre de votants.

Les conseillers régionaux sont également élus pour une durée de 6 ans. Il y a 13 régions métropolitaines depuis 2015. La Haute-Savoie dispose de 19 élus sur 204 qui comprend la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Les conseillers régionaux sont élus au scrutin de liste selon un système mixte combinant les règles des scrutins majoritaire et proportionnel. Les listes doivent respecter la parité en comportant alternativement un candidat homme et une candidate femme. Une fois connu le nombre de sièges attribués à chaque liste au niveau régional, ceux-ci sont répartis entre les sections départementales au prorata des voix obtenues par la liste dans chaque département.

Les bureaux de vote seront ouverts de 8 heures à 18 heures.

Aucune personne ne pourra être admise à voter si elle ne dispose pas d'une pièce d'identité ; la carte d'électeur peut être aussi présentée pour une meilleure orientation dans les bureaux de vote.

**La démocratie n'a pas de prix,
voter est un moment fort pour l'exercer !**

**ATTENTION, CES INFORMATIONS PEUVENT ÊTRE MODIFIÉES
EN FONCTION DE LA SITUATION SANITAIRE.**

MISSIONS

- Accueil physique et téléphonique des usagers
- Recueil des dossiers d'inscription scolaire/périscolaire et saisie sur le logiciel, demande de pièces complémentaires
- Réalisation des registres des actes administratifs.

PROFIL RECHERCHÉ

Vous maîtrisez l'outil informatique : logiciels de bureautique, tableur.

Vous êtes impliqué dans votre travail ou vos études.

Vous êtes polyvalent, autonome et rigoureux.



**DONNEURS DE SANG - EFS :
COLLECTE DE SANG**

**JEUDI 6 MAI 2021 DE 16H30 À 19H30
SALLE POLYVALENTE**



**SOU DES ÉCOLES : VENTE DE PLANTS
VENDREDI 7 MAI 2021 DE 16H30 À 18H
DEVANT LA SALLE DU CHATELARD
(BON DE COMMANDE À RETOURNER
AVANT LE 30/4/2021)**

EXTRAIT DE L'ARRÊTÉ PRESCRIVANT LA LUTTE CONTRE LES BRUITS DE VOISINAGE DU 20/09/2007

Tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution, est interdit de jour comme de nuit, sur la voie publique, dans les lieux publics ou accessibles au public, les établissements recevant du public et les lieux de stationnement des véhicules à moteur, notamment ceux susceptibles de provenir :

- des publicités par cris ou par chants ;
- de l'emploi d'appareils et de dispositifs de diffusion sonore par haut-parleur, tels que postes récepteurs de radio, magnétophones et électrophones, à moins que ces appareils ne soient utilisés exclusivement avec des écouteurs ;
- des réparations ou réglages de moteur, à l'exception des réparations de courte durée permettant la remise en service d'un véhicule immobilisé par une avarie fortuite en cours de circulation ;
- de l'usage d'instruments de musique, sifflets, sirènes ou appareils analogues ;
- de l'utilisation de pétards ou autres pièces d'artifice, d'instruments et jouets bruyants ;
- de la manipulation, le chargement ou le déchargement de matériaux, matériels ou objets quelconques ainsi que des dispositifs ou engins utilisés pour ces opérations.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, débroussaileuses, motoculteurs, motobineuses, bétonnières, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc., peuvent être effectués :

- les jours ouvrables de 8h à 12h30 et de 13h30 à 20h
- les samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h.

Les dimanches et jours fériés, les travaux de bricolage ou de jardinage utilisant les outils ou appareils mentionnés ci-dessus et engendrant des bruits gênants, sont strictement interdits.

Qui sont-ils ? Que font-ils ?

SYLVIE HENNEBICQ PETIT BILLET DE NOTRE INVITÉE DU MOIS

Ça y est ! V'là le printemps qui pointe son nez ! Et qui dit printemps dit jardin... à point nommé pour vous parler de ce livre *Jardiner avec ma tribu**. Je vous emmène à la rencontre de son auteure et de l'univers de Sylvie, dynamique et sportive, maman de deux enfants, qui aime la vie au grand air et le contact avec la terre. Clin d'œil à ses grands-parents pour leur dire merci de lui avoir offert le goût de la nature, de la terre dans leur jardin familial. Gravés dans ses souvenirs, valeurs ancrées en elle, l'essentiel et la simplicité du quotidien qui contribuent à sa vision de la vie : « que chaque jour soit vécu à fond, sans journée de perdue » !

Son livre, sorti le 23 mars, est un peu, comme elle l'exprime, « son troisième enfant ». Vécu telle une grossesse, la joie de l'annonce après le test positif auprès de la maison d'édition puis la période de doutes oscillant avec les humeurs en montagnes russes durant la concrétisation de son projet en devenir et enfin la maquette, jusqu'à la naissance de son livre et sa rencontre en librairie. Quelle belle aventure !

Ce qui la motive au long cours ?

Semer des graines et des messages d'espoir, c'est un peu le crédo de Sylvie qui dévoile sa sensibilité. À l'occasion de sa rencontre avec les élèves de CM1-CM2 à Feigères, elle sème l'idée que chacun a en soi une particularité et qu'il est important de croire en ce que l'on a à l'intérieur de soi. Notre cheffe de tribu souligne qu'il y a d'innombrables manières de trouver sa particularité et que peut-être, quand chacun aura compris cela, nous aurons une Terre et des relations aux autres plus saines, plus harmonieuses.

Sa particularité, Sylvie a pris le temps de la faire germer. Elle, ça a été le dessin, elle en fera son métier de paysagiste et puis voilà une soixantaine d'esquisses qui se retrouvent à l'origine de son livre.

Un de ses rêves : que chaque école, cœur de l'espace de vie des enfants, puisse offrir la possibilité aux enfants de s'initier à la terre pour les sensibiliser au fait que chacun peut agir pour notre Terre.

Son vœu : que les familles se reconnectent au travers du contact de la nature.

Le jardin, c'est quoi pour vous ?

C'est un lieu de ressources, l'occasion de se décharger, une déconnection et du bien-être. C'est aussi un espace productif où sentir, toucher, goûter, découvrir sont les maîtres mots. Ici l'imagination et l'observation sont propices au terrain de jeu récréatif et créatif où plein de choses s'offrent à nous, à nos enfants par Mère Nature.

Est-ce un voyage de jardiner ?

C'est en effet une forme de voyage, on est transporté dans une bulle. J'ai parfois l'impression d'être dans un autre endroit, tous nos sens sont en éveil. C'est la même chose quand les enfants sont au jardin, ils sont dans un autre univers et on oublie tout ce qui est à côté.

Si j'habite en immeuble, je cultive quoi sur mon balcon ?

On peut semer des radis, laitues, des petites choses qui évoluent vite.

C'est comment au jardin quand on est confiné ?

Pour ma part, j'ai le sentiment d'avoir un environnement privilégié. Ce temps m'a permis de réfléchir davantage à l'évolution de mon jardin et à la création d'un aménagement pour en préserver la biodiversité en optimisant les déchets et le compost de trois manières.

C'est aussi découvrir de nouvelles recettes pour pouvoir se nourrir alors que ce confinement nous a poussés à nous questionner sur notre façon de consommer. L'occasion de consommer différemment avec ce que la nature nous offre au jardin et dans la campagne alentour.

Si vous étiez une saison ?

Le printemps. À cette période, le jardin se réveille en douceur. Après avoir subi tellement de choses durant l'hiver, le vivant s'éveille et on observe la végétation renaître. Nous devrions faire la même chose, arrêter de nous plaindre et nous dire que tous ensemble on va y arriver.



*HENNEBICQ Sylvie - *Jardiner avec ma tribu*
Développer le lien des enfants à la terre
Éditions Jouvence

Le jardin est un lieu d'échanges, un espace où le temps s'arrête et où vous pouvez profiter d'une bulle de bien-être pour respirer en famille. À l'aide de ce livre, vous apprendrez à mieux connaître votre jardin, à reconnaître les amis et les indésirables de votre espace et à associer les bonnes plantes au potager pour obtenir de belles récoltes. Vous pourrez initier vos enfants au jardinage naturel en leur expliquant notamment les principes de la permaculture et en les invitant à mettre, tous ensemble, les mains dans la terre. Des tutos, des jeux et des expériences vous sont proposés pour rendre cette activité le plus ludique possible et donner à votre tribu l'envie d'ajouter de la verdure à son quotidien. Que vous viviez en ville ou à la campagne, au fil des mois vous apprendrez à entretenir un potager, à obtenir vos propres graines que vous sèmerez l'année suivante, et à déguster vos récoltes lors, par exemple, d'un goûter d'anniversaire !

Créative et énergique, Sylvie croque la vie à pleines dents et fourmille d'idées. Un de ses projets à germer : celui d'une grainothèque pour déposer et troquer des graines en tous genres. Nous lui souhaitons une moisson de succès, de belles aventures à récolter et plein de futurs projets à cultiver.

Laurence pour
la team Communication

Associations et animations

MAI À VÉLO : UNE FÊTE NATIONALE POUR QUE VIVE L'ENGOUEMENT POUR LE VÉLO

À n'en pas douter, la bicyclette, ce moyen de transport si doux – pour la planète, le porte-monnaie et la santé ! – a été la petite reine du premier déconfinement. L'engouement est là. Ancrons-le. Amplifions-le. Le changement de perception du vélo, d'un objet de loisir à un moyen de transport ne date pas d'hier. Mais la situation inédite que nous vivons accélère tout. Cela saute aux yeux : un cycliste n'est plus seulement un sportif ou un promeneur, c'est aussi une personne qui se rend à son travail, à l'école, ou vers ses commerces.

« Mai à vélo » est lancé ! Une fête nationale qui, chaque année, installera définitivement cette culture nouvelle et fera de la France une véritable nation du vélo, à travers des actions régionales, départementales, communales et associatives.

Les conditions sanitaires sont encore délicates pour cette année, mais le mois de mai avec ses jours fériés et l'arrivée des beaux jours permettra d'organiser de grandes fêtes populaires et de nous rassembler pour des événements festifs, ludiques, instructifs autour du vélo.



Feigères a décidé malgré tout de participer à cet événement cette première année et de proposer durant douze jours un itinéraire uniquement dédié aux vélos et aux piétons entre le village et Malchamps. Juste après la fin des travaux, du jeudi de l'Ascension (13 mai) au lundi de la Pentecôte (24 mai), la route de Malchamps sera donc interdite à tous les véhicules motorisés. Merci donc

à tous de respecter ce moment, aux automobilistes de modifier leurs habitudes durant cette courte période.

Et surtout sortons nos vélos et profitons de cet espace en toute sérénité, en toute sécurité, à tout âge, à vélos, à pied, à poussettes, trottinettes, skates, draisienne... en attendant avec impatience la mise en service de la voie verte d'ici courant de l'été.

Patrick Boitouzet,
commission Voirie

 **Directeur de la publication :**
Myriam Grats
Rédacteur en chef :
Éric Collomb



LA NUIT EST BELLE LE 21 MAI 2021 !

Le vendredi 21 mai 2021, Feigères participera à la seconde édition de « La nuit est belle ! » en éteignant son éclairage public pour une nuit.

Pour cette action symbolique, Feigères se joint à l'ensemble des communes transfrontalières du Grand Genève invitées à s'engager dans la démarche. Après l'observation des astres, fil rouge de l'opération en 2019, c'est la biodiversité nocturne qui sera mise en avant. Une date qui n'a pas été choisie par hasard pour sa lune 3/4 pleine, au cœur du printemps, réunissant des conditions favorables à l'observation et à l'écoute de la faune crépusculaire.

Ferons-nous mieux qu'en 2019 où la première édition avait déjà embarqué 152 communes du Grand Genève et comptabilisé plus de 60 animations sur tout le territoire transfrontalier ? Nous en faisons le pari ! Mais cela ne peut se faire sans vous ! Vous avez été nombreux à nous faire remarquer que la lumière était encore bien présente sur le territoire. Alors, le 21 mai, éteignez vous aussi vos lumières, profitez des nombreuses animations qui seront proposées sur le territoire, profitez de cette nuit pour renouer avec la douceur d'une soirée de printemps et dites-vous que, décidément, la nuit est belle dans le Grand Genève !

Retrouver toutes les informations sur www.lanuitestbelle.org.



ÉTAT CIVIL

• MARIAGES •

Émilie Fournier et Abdelkader Loucif, le 13 mars 2021

Cécile Coulon et Roubesh Bhurtah, le 13 mars 2021

Tous nos vœux de bonheur.

• Bienvenue à •

Lara, née le 22 mars 2021 au foyer de

Elisabeth Carvalho et Bruno Batista, allée des Marais

Toutes nos félicitations.

• DÉCÈS •

Germaine Boivin, le 28 février 2021, allée des Sorbiers

Toutes nos condoléances à sa famille.

MAIRIE DE FEIGÈRES

152, ch. des Poses-du-Bois

BP 30612 - 74166 Feigères Cedex

Tél. 04 50 49 24 60

mairie@feigeres74.fr • www.feigeres74.fr

Horaires d'ouverture au public

Lundi et jeudi : 8h15-12h / Mardi : 17h-19h

Mercredi : 10h-12h / Vendredi : 15h-17h